



COMMUNIQUE DE PRESSE

107^e session de la Conférence internationale du Travail à Genève

Les représentants syndicaux luxembourgeois participent à la 107^e session de la Conférence internationale du Travail (CIT), organisée par l'Organisation internationale du Travail (OIT) du 28 mai au 8 juin à Genève. Souvent appelé « le parlement mondial du travail », la CIT rassemble plus de 4000 délégués gouvernementaux, employeurs et travailleurs provenant des 187 États membres de l'OIT, seule agence 'tripartite' de l'ONU. Cette conférence examine des questions d'urgence auxquelles le monde du travail est confronté et établit des normes internationales, élabore des politiques et convoie des programmes visant à promouvoir un monde du travail plus juste. L'OIT a aussi comme rôle de contrôler l'implémentation des conventions ratifiées au niveau national dans les Etats membres.

Lors de son discours d'ouverture, le directeur général de l'OIT, Monsieur Guy Ryder, a souligné la nécessité du tripartisme et du dialogue social pour affronter les défis du monde du travail et pour aborder des transformations efficaces. Le dernier rapport de l'OIT concernant « Emploi et Questions Sociales dans le Monde », publié en janvier 2018, constate, que le chômage mondial reste élevé et l'emploi vulnérable est à la hausse, résultant que des inégalités importantes persistent dans le marché du travail mondial. La croissance économique mondiale a rebondi, mais reste faible.

Pendant la 107^e session de la Conférence annuelle, les représentants des travailleurs, gouvernements et employeurs débattent de plusieurs thèmes, les obstacles à l'égalité des sexes au travail et dans la société, notamment la violence et le harcèlement sexuel contre les femmes et les hommes au travail, le dialogue social et le tripartisme ainsi que la coopération efficace pour le développement, La Conférence se compose de séances plénières et de commissions techniques.

De plus, la Commission de l'application des normes traite et examine les cas de non-implémentation ou infraction des conventions de l'OIT, aussi en matière de liberté syndicale. Les gouvernements concernés par les commentaires sont invités à répondre devant la Commission de la Conférence et à fournir des informations sur le point en question. Très souvent, la Commission de la Conférence formule alors des conclusions invitant les gouvernements à prendre des mesures précises pour apporter une solution à un problème ou à accepter des missions ou l'assistance technique.

De plus, chaque année, le 4 juin, l'OIT marque la Journée mondiale contre le travail des enfants. Cette journée mobilise travailleurs, gouvernements, employeurs et la société civile pour attirer l'attention sur l'étendue mondiale du travail des enfants, ainsi que les actions et les efforts nécessaires pour l'éliminer. Cette année, la Journée mondiale contre le travail des enfants se concentrera sur la sécurité et la santé des jeunes travailleurs à l'échelle mondiale.

Les syndicats luxembourgeois sont représentés à la Conférence internationale du Travail par Véronique Eischen, membre du bureau exécutif de l'OGBL, Armand Drews, chef de projet ONG Solidarité syndicale, Angelo Zanon, président du syndicat sidérurgie de l'OGBL, Gabrielle Schaul-Fonck, membre du comité exécutif du LCGB, Jos Foeller, LCGB, Romain Wolff, président fédéral de la CGFP, Claude Heiser, premier vice-président de la CGFP et par Henrike Wolter, chargée de mission du Secrétariat européen commun de l'OGBL et du LCGB Asbl.

Un deuxième communiqué de presse détaillé sera publié dans les jours qui suivent la clôture de la conférence.